

Comité consultatif sur l'application des droits

Neuvième session
Genève, 3 – 5 mars 2014

L'EXPÉRIENCE DU COSTA RICA : LE PROJET NATIONAL "CRÉER UNE CULTURE DE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE"

*Luis Jiménez Sanchez, directeur général adjoint de l'Office national du Costa Rica, et Gabriela Zúñiga Bermúdez, chef du Département des prévisions institutionnelles de l'Office national du Costa Rica**

1. D'importants changements se sont opérés depuis 15 ans au Costa Rica dans la manière de concevoir et de gérer la question de la propriété intellectuelle. Alors qu'elle n'intéressait auparavant qu'une minorité d'utilisateurs, cette dernière est en effet devenue aujourd'hui un thème national de grande importance.
2. Au cours des dernières années, un important processus de modernisation a été mis en œuvre par le Ministère de la justice et de la paix, autorité de supervision en matière de propriété intellectuelle au niveau national, et plus particulièrement par l'Office national, qui comprend le Registre de la propriété industrielle et le Registre des droits d'auteur et droits connexes, afin de doter ces administrations d'outils juridiques, technologiques et budgétaires modernes leur permettant de remplir pleinement leurs fonctions en consacrant toute l'attention voulue au thème de la propriété intellectuelle.
3. Conformément à cette vision nationale, nous avons adopté un train de lois et de règlements – tant en matière de propriété industrielle que de droit d'auteur et de droits connexes – consacrant un ensemble de normes conformes aux critères internationaux modernes de protection dont notamment ceux prévus par le Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles, signé le 26 juin 2012, et le Traité de Marrakech

* Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur, et ne représentent pas nécessairement celles du Secrétariat ou des États membres de l'OMPI.

visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées, signé le 28 juin 2013.

4. Fort de ces outils, ainsi que de la collaboration toujours opportune et généreuse de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, l'Office national a élaboré des plans de travail solides et créatifs, permettant au Costa Rica de traduire sa nouvelle vision en actions concrètes.

5. Il est important de souligner tout particulièrement le travail qu'effectue actuellement le Costa Rica pour bâtir et consolider une culture de respect de la propriété intellectuelle. Nous croyons à la force de l'éducation et de la formation en tant que moyen de permettre au pays d'exploiter la valeur de ses créations et productions intellectuelles comme outil de développement. À cet égard, le Registre de la propriété industrielle et le Registre des droits d'auteur et droits connexes mènent actuellement des projets et des programmes spécifiques de formation, de sensibilisation et de diffusion s'adressant tout autant aux enfants d'âge scolaire et aux jeunes collégiens du Costa Rica, qu'aux institutions d'enseignement supérieur ou autres institutions publiques et privées et aux petites et moyennes entreprises.

6. En ce qui concerne l'application des droits de propriété intellectuelle, le Gouvernement du Costa Rica a visé l'exemplarité et cette volonté s'est concrétisée par trois mécanismes :

- l'adoption d'un cadre juridique moderne en matière de protection, et plus concrètement, je suis heureux de dire que nous disposons désormais d'une loi sur les procédures d'application des droits de propriété intellectuelle qui a doté notre système judiciaire de précieux outils en matière d'application des lois;
- l'approbation par le Gouvernement de la République d'un décret régissant la protection des logiciels des services gouvernementaux, qui dispose que l'ensemble du gouvernement central doit agir avec diligence afin de prévenir et combattre l'utilisation illicite de programmes informatiques de manière à se conformer aux dispositions en matière de droit d'auteur établies par la loi sur le droit d'auteur et les droits connexes ainsi que ses révisions et par la loi sur les procédures d'application des droits, en respectant les prescriptions pertinentes des accords internationaux, y compris celles de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), ainsi que d'autres dispositions de la législation nationale;
- la création de la Commission de liaison interinstitutionnelle pour la protection de la propriété intellectuelle (CIPPI), officiellement établie par le décret exécutif n° 35631-J-COMEX-MICIT-SP-H publié au Journal officiel n° 233 du 1^{er} décembre 2009.

7. La CIPPI est probablement l'organe le plus important au plan national en matière de propriété intellectuelle, tant du fait de sa représentativité du secteur public que de sa vocation d'instance de dialogue avec le secteur privé.

8. Elle a été établie en tant que mécanisme de coordination interinstitutionnel, destiné à favoriser le développement de la collaboration entre les divers organismes publics en ce qui concerne les questions de propriété intellectuelle. Son principal objectif est l'établissement de canaux permettant le cas échéant une coopération et une coordination entre les institutions qui la composent et d'autres organisations et organismes publics et privés, à des fins de conseil et de contribution à l'efficacité de la mise en œuvre de la législation régissant la propriété intellectuelle au Costa Rica.

La composition de la CIPPI est la suivante :

- un représentant de chacun des ministères suivants : Ministère de la justice, Ministère du commerce extérieur, Ministère de la sécurité publique et Ministère de la science et de la technologie;
- un représentant de chacun des organes suivants de l'administration : Registre national des droits d'auteur et droits connexes, Registre de la propriété industrielle et Direction générale des douanes du Ministère des finances;
- un magistrat de chacun des organes suivants : Ministère public, Services d'instruction judiciaire et *Escuela Judicial*.

9. En plus des trois mesures fondamentales évoquées ci-dessus, le Costa Rica a également entrepris d'autres actions importantes en vue du renforcement, de la promotion et du respect des droits de propriété intellectuelle, dont notamment les suivantes :

A. Inauguration du nouvel édifice de la propriété intellectuelle

10. Le nouvel édifice de la propriété intellectuelle, l'un des plus modernes de notre pays, a été inauguré le 26 janvier 2012 en présence de Mme Laura Chinchilla Miranda, présidente de la République du Costa Rica, et d'autres personnalités importantes. Ce bâtiment pourvu de toutes les commodités et technologies de pointe offre aux fonctionnaires chargés des questions de propriété intellectuelle des conditions de travail optimales, ce qui se traduit indiscutablement par un meilleur service pour nos utilisateurs.

11. Les nombreux invités comprenaient notamment des fonctionnaires, des utilisateurs, des médias, des membres de la Commission interinstitutionnelle de la propriété intellectuelle, des membres du Consortium de l'Académie nationale de la propriété intellectuelle, des représentants de sociétés de gestion et bien d'autres invités.

B. Stratégie nationale de propriété intellectuelle (ENPI)

12. La Stratégie nationale de propriété intellectuelle découle de l'accord intervenu dans le cadre de la première Conférence ministérielle d'Amérique centrale sur les politiques publiques et la propriété intellectuelle, organisée au Guatemala le 2 décembre 2010 à la demande du Ministère de la justice et de la paix, avec la collaboration de l'OMPI.

13. Cette stratégie a pour objectif général "de renforcer l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle dans les activités de recherche, le développement des affaires et les initiatives créatives, de manière à nous permettre de sensibiliser la population à l'importance de la propriété intellectuelle, améliorer grâce à son utilisation la compétitivité du secteur de la production et favoriser le développement social, économique et culturel du pays".

14. Elle est fondée sur cinq objectifs stratégiques :

- encourager la production nationale de propriété intellectuelle;
- renforcer le cadre institutionnel de la propriété intellectuelle;
- promouvoir des programmes d'éducation et de sensibilisation permettant de changer les mentalités nationales de manière à ce que la propriété intellectuelle soit perçue comme un mécanisme d'augmentation de la compétitivité;
- améliorer les mécanismes d'application des droits de propriété intellectuelle;

- définir des mécanismes de suivi et d'évaluation permanente de la bonne exécution de la Stratégie nationale de propriété intellectuelle.

15. La présentation officielle de la Stratégie nationale de propriété intellectuelle et l'inauguration de l'Académie costaricienne de propriété intellectuelle se sont déroulées dans les locaux du nouvel édifice de la propriété intellectuelle au mois d'avril 2012 dans le cadre des activités commémoratives organisées à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle.

16. Cette cérémonie a eu lieu en grande pompe, en présence de hautes personnalités nationales et internationales parmi lesquelles figurait notamment M. Geoffrey Onyeama, vice-directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

C. Académie costaricienne de propriété intellectuelle (ACOPI)

17. La création de la CIPPI a été suivie de celle de l'Académie costaricienne de propriété intellectuelle (ACOPI), officiellement inaugurée le 19 avril 2012, par un consortium d'organismes publics et privés, nationaux et internationaux, dont la composition actuelle est la suivante : *Escuela Judicial*, Institut de technologie du Costa Rica, Université du Costa Rica, Unité de gestion et de transfert du savoir pour l'innovation, Association de l'industrie pharmaceutique nationale, Collège des avocats du Costa Rica, Association des professionnels en propriété intellectuelle, École de commerce INCAE, Office national, Chambre des technologies de l'information et des communications, Ministère de la science, de la technologie et des télécommunications, *Tribunal Registral Administrativo*, Chambre de commerce nord-américaine, Chambre de commerce du Costa Rica, Conseil pour la promotion de la compétitivité, Université Carlos III de Madrid, Ministère de la justice et de la paix, Bureau de transfert de technologie et de liaison externe de l'Université nationale, Conseil de magistrature de l'Amérique centrale.

18. L'ACOPI s'est donné pour tâche de faire prendre conscience à la population de l'importance de la protection de la propriété intellectuelle en tant qu'instrument fondamental de la compétitivité du secteur de la production et du développement économique et social du pays.

19. L'Académie fait depuis sa création une promotion très efficace des formations qu'elle dispense ainsi que de celles de ses partenaires, qui s'appuient sur elle à cet égard. Elle a donné naissance à un réseau particulièrement performant, dans la mesure où son action de communication se répercute dans les bases de données de ses partenaires.

20. L'Académie a également adopté un logo ainsi qu'une identité graphique et créé le "Bulletin numérique semestriel de l'ACOPI", un moyen de communication souple, interactif et économique, facile à distribuer et à diffuser largement par le biais des bases de données de ses partenaires.

21. Il est important de mentionner que l'ACOPI bénéficie désormais de l'aide de l'OMPI en ce qui concerne la préparation de formateurs capables de développer un modèle d'académie *sui generis* recueillant la participation et l'intérêt d'un grand nombre de secteurs différents.

I. ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

22. La connaissance et la compréhension de la propriété intellectuelle faisant partie des fondements essentiels du respect de la propriété intellectuelle, l'Office national cible chaque année des secteurs différents afin de les former et de les sensibiliser à la création d'«Une culture de respect de la propriété intellectuelle», une tâche accomplie grâce au soutien important de l'OMPI.

23. Une série d'activités de formation en matière de propriété intellectuelle s'adressant à différents publics nationaux et internationaux sont organisées à cet égard, de même que des événements de portée régionale dont notamment les suivants, qui ont marqué ces trois dernières années :

A. Premier Séminaire sous-régional sur la propriété intellectuelle et le sport

24. Organisé en 2012 par l'Office national en collaboration avec l'Institut costaricien des sports et loisirs (ICODER), l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et l'Académie costaricienne de propriété intellectuelle, ce séminaire sous-régional a bénéficié de la participation d'exposants internationaux ainsi que de plus de 150 personnes.

B. Séminaire régional sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle en Amérique centrale

25. Environ 150 personnes se sont donné rendez-vous le 16 octobre 2013 pour participer au Séminaire régional sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle en Amérique centrale. Cette activité avait été organisée conjointement avec l'OMPI.

26. Les exposants nationaux et internationaux présents à cette occasion ont abordé des questions importantes dont notamment le panorama mondial de la contrefaçon et du piratage du point de vue des services douaniers, l'évaluation de l'étendue et les incidences des atteintes aux droits de propriété intellectuelle dans la région, le piratage dans le domaine du droit d'auteur et ses répercussions, l'attitude et la perception des consommateurs et les campagnes de sensibilisation.

27. Des sessions thématiques ont en outre été tenues sur le rôle des services douaniers, de la police, des tribunaux et des offices de propriété intellectuelle.

C. Réunion préparatoire d'experts de haut niveau en matière de propriété intellectuelle

28. Le 14 octobre 2013 a eu lieu la Réunion préparatoire d'experts de haut niveau en matière de propriété intellectuelle, à laquelle participaient des délégations des pays d'Amérique centrale.

29. Cette réunion avait pour objet la formulation de recommandations et de propositions en matière de propriété intellectuelle en vue de la troisième Réunion ministérielle centraméricaine devant se tenir le 15 du même mois en présence de ministres et vice-ministres des pays d'Amérique centrale ainsi que des plus hautes autorités de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

D. Troisième Réunion ministérielle sur la gestion de la propriété intellectuelle, la créativité et l'innovation – présent et avenir du développement des entreprises

30. Le 15 octobre 2013 s'est tenue la troisième Réunion ministérielle centraméricaine sur la gestion de la propriété intellectuelle, avec la participation éminente de M. Francis Gurry, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

31. D'importants accords ont été conclus à l'occasion de cette réunion, dont notamment sur les questions suivantes :

- 1) Développement de la créativité, de l'innovation et du système de la propriété intellectuelle ainsi que du rôle que joue ce dernier dans le développement économique et social de la région de l'Amérique centrale.
- 2) Mise en œuvre prioritaire des stratégies nationales de propriété intellectuelle visant à stimuler la créativité et l'innovation dans chacun de nos pays, conformément à nos objectifs de développement économique et social.
- 3) Délégation aux offices nationaux de propriété intellectuelle du mandat d'établir un réseau sous-régional de Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) disposant d'une structure de services durable et autofinancée dotée de moyens techniques permettant une gestion à l'échelle sous-régionale, afin de pouvoir fournir aux bénéficiaires locaux une assistance technique personnalisée en matière de création, protection, exercice et gestion de droits de propriété intellectuelle, et ainsi stimuler la production de savoirs techniques et favoriser le transfert de technologie.
- 4) Soutien, tant au niveau de chaque pays qu'à l'échelle sous-régionale et en collaboration avec l'Académie de l'OMPI chaque fois que cela est possible, à l'établissement de programmes de formation de formateurs en propriété intellectuelle, à l'élaboration d'un réseau centraméricain de formateurs, au développement de méthodes d'enseignement de la propriété intellectuelle ainsi que de programmes de formation à la gestion de la propriété intellectuelle et de stimulation de la créativité et de l'innovation s'adressant particulièrement aux secteurs de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la production, dans un but de stimulation de la compétitivité, de la complémentarité et du développement des entreprises.
- 5) Encouragement à l'établissement d'alliances entre les offices nationaux de propriété intellectuelle et les organismes de soutien aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME), afin de faire de l'utilisation des systèmes de propriété intellectuelle une partie intégrante des programmes nationaux de soutien des MPME et de favoriser ainsi la participation du secteur productif à ces programmes.

II. STRATÉGIE NATIONALE DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

32. À la fin de l'année 2012, des études préliminaires ont été entreprises et des contacts pris avec l'OMPI en vue de l'élaboration conjointe et de la mise en œuvre à moyen terme d'une stratégie nationale de communication et de promotion de la propriété intellectuelle. Ce projet était fondé sur la Stratégie nationale de propriété intellectuelle, dans laquelle la communication et la promotion de la propriété intellectuelle au niveau national tiennent une place essentielle.

33. Au mois de juin 2013, nous avons reçu la visite de la Division de l'OMPI chargée de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, venue travailler à cette stratégie en collaboration avec le Département des prévisions institutionnelles de l'Office national.

34. Un atelier a été mis sur pied avec les fonctionnaires du Département des prévisions institutionnelles de l'Office national, chargé entre autres du programme d'identité corporative de l'institution et la mise en œuvre de la stratégie nationale de communication a été confiée à ces fonctionnaires.

35. Trois groupes de discussion ont été formés parmi les principaux publics cibles précédemment définis, afin de cerner leurs besoins, préoccupations et points de vue, ce qui constitue une information importante pour l'élaboration de la stratégie. Cela a également permis de faire connaître aux groupes en question les activités de l'Office national dans le domaine de la propriété intellectuelle, ainsi que l'éventail des outils offerts par l'OMPI.

36. Les publics représentés dans ces groupes de discussion étaient les suivants :

- institutions publiques et privées concernées par les questions de propriété intellectuelle;
- autorités judiciaires (juges et *Escuela Judicial*);
- journalistes des médias de communication du Costa Rica.

37. En août 2013, la stratégie nationale de communication en matière de propriété intellectuelle a été consolidée en vue de la fourniture de services d'éducation, d'information et de formation en propriété intellectuelle à divers secteurs intervenant dans le système de la propriété intellectuelle, sans rien changer à l'esprit de l'institution en matière de propriété intellectuelle ni à sa devise de "Créer une culture de respect de la propriété intellectuelle au Costa Rica".

38. La stratégie comporte des actions orientées en direction de sept groupes cibles principaux, à savoir :

- 1) responsables politiques : l'objectif des actions envisagées pour ce groupe est la sensibilisation aux avantages de la propriété intellectuelle dans le contexte du développement socioéconomique durable;
- 2) public en général : développement d'une prise de conscience de la valeur des droits de propriété intellectuelle ainsi que d'un intérêt pour ces derniers et d'une volonté de les respecter;
- 3) enfants et jeunes (écoles primaires, moyennes et secondaires) : préparation de la prochaine génération d'innovateurs et de créateurs à respecter les droits de propriété intellectuelle et à les exploiter;
- 4) agents de l'ordre public (fonctionnaires chargés de l'application des lois) : sensibilisation des agents de l'ordre public à l'importance des droits de propriété intellectuelle dans le contexte du développement socioéconomique, amélioration et renforcement de la sécurité par la détection et la répression des délits de propriété intellectuelle et réduction du coût ainsi que de la durée du processus judiciaire;
- 5) institutions universitaires et centres de recherche et développement : sensibilisation des professeurs, étudiants et chercheurs aux avantages liés à l'utilisation du système de la propriété intellectuelle;
- 6) secteur privé (l'accent étant mis sur les PME et créateurs) : développement d'une meilleure compréhension du système de la propriété intellectuelle et de sa contribution à la croissance économique nationale et encouragement de son utilisation;
- 7) médias : sensibilisation des médias dont l'intérêt pour le projet et la compréhension de son importance pour le pays sont indispensables à l'obtention de leur appui à la stratégie.

III. ACTIVITÉS D'INFORMATION, CONSCIENTISATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

39. Eu égard à l'importance que revêtent l'éducation, l'information, la conscientisation et la sensibilisation du public en matière de propriété intellectuelle, d'importantes actions ont été menées auprès de la société costaricienne. En voici quelques-unes :

A. Campagne intégrée pour les services de l'Office national 2011-2015

40. Le conseil d'administration de l'Office national du Costa Rica a approuvé par sa résolution J526 de la session ordinaire n° 50-2011 le lancement d'une campagne intégrée pour les services de l'Office national s'articulant en plusieurs phases :

41. La première phase de cette campagne a consisté en une série d'annonces radiophoniques et télévisées de 30 secondes ainsi que de messages publicitaires dans la presse et les médias numériques, tous sur le thème de l'élaboration d'"Une culture de respect de la propriété intellectuelle". Des personnalités d'envergure nationale (ambassadeurs de bonne volonté) y fournissaient des témoignages de leur expérience personnelle et lançaient comme défi aux spectateurs d'assurer la protection de leurs droits de propriété intellectuelle et de respecter ceux d'autrui. Des versions distinctes ont été élaborées en ce qui concerne les droits d'auteur et droits connexes (auteurs, interprètes, créateurs, etc.) et les droits de propriété industrielle, lesquels ont fait l'objet de déclinaisons pour les appellations d'origine et les marques de commerce.

42. Une autre phase de la campagne a consisté à publier et diffuser sous le titre "Apprenons la propriété intellectuelle" une série de sept fascicules à collectionner consacrée à l'enregistrement des droits de propriété intellectuelle. Ces publications à but didactique écrites dans un langage accessible au grand public ont été encartées à raison d'une par semaine pendant sept semaines consécutives dans le journal *La Nación*, le principal support de presse écrite du pays, caractérisé par un grand nombre d'exemplaires effectivement vendus et un taux de lecteurs élevés. La parution de chacun de ces fascicules était annoncée d'une semaine à l'autre dans ce même journal, ce qui nous a permis de réduire nos coûts de distribution et d'assurer une livraison efficace aux citoyens de l'ensemble du territoire national.

43. La concrétisation d'une autre phase s'adressant à l'un des publics cibles de la stratégie, à savoir celui des enfants et des jeunes, a été rendue possible grâce à l'aide de l'OMPI pour l'élaboration de la Stratégie nationale de communication en matière de propriété intellectuelle et à un apport de fonds. Il s'agit d'une page Facebook sur laquelle les jeunes peuvent apprendre, échanger, consulter et s'informer en matière de propriété intellectuelle et pour laquelle a été élaborée une stratégie vivante de concours, défis, fêtes, etc., afin de capter et conserver l'intérêt des enfants et des jeunes du pays pour la question.

44. Un personnage mascotte a en outre été créé et confectionné pour accompagner les campagnes de promotion, formations de centres d'enseignement, foires et salons, manifestations et autres activités.

B. Activités organisées à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle au Costa Rica

45. Chaque année au mois d'avril, le Costa Rica célèbre la Journée mondiale de la propriété intellectuelle par des activités s'adressant aux divers groupes qui constituent le système de la propriété intellectuelle ainsi qu'au grand public.

46. En 2011, l'Office national a organisé une partie des célébrations en collaboration avec la municipalité de Cartago. Les habitants de cette ville ont pu ainsi bénéficier de présentations sur les différents éléments ayant conduit à la naissance du droit de la propriété intellectuelle et sur l'historique de son évolution, ainsi que de la présence de divers auteurs-compositeurs costariciens.

- Plus de 300 étudiants ont pris part à des formations en matière de propriété intellectuelle, et fait un voyage dans le temps jusqu'à ses origines.
- Afin de rendre cette expérience vivante, les participants ont été invités à cheminer dans un tunnel temporel, dans lequel ils ont croisé une représentation d'habitants des cavernes, un théâtre noir de marionnettes racontant l'histoire de la découverte du sérum antivenimeux par le docteur Clorito Picado, un planétarium, des écrans dotés de technologies numériques et des jeux interactifs sur la protection des droits de propriété intellectuelle, pour terminer par la technologie robotique.
- Chacun des participants laissait également l'empreinte de sa main sur une grande toile qui est ainsi devenue une belle œuvre d'art. Avant de s'engager dans le tunnel, les participants du Collège professionnel des arts et métiers de Cartago ainsi que des écoles Ascensión Esquivel, Jesús Jiménez, Julián Volio et Winston Churchill assistaient à deux exposés de fonctionnaires de l'Office national et recevaient de la documentation informative ainsi qu'une collation. L'accès à cette manifestation était également ouvert au public qui a pu toute la journée visiter le musée et prendre part aux activités.

47. Dans le cadre de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2012, l'Office national a lancé sous le slogan "Innovateurs visionnaires" le programme d'activités suivant :

- lancement officiel de la Stratégie nationale de propriété intellectuelle (ENPI) et de l'Académie costaricienne de propriété intellectuelle (ACOPI).
- Exposition "Histoire de la propriété intellectuelle au Costa Rica" : cette exposition, qui s'est tenue dans les locaux de l'édifice principal de l'Office national, présentait des documents historiques tels que le tome I du Livre des marques du Registre de la propriété industrielle ainsi que d'autres documents importants concernant aussi bien l'enregistrement de droits d'auteur que la propriété industrielle. Le Registre de la propriété industrielle présentait le Livre des brevets de 1907 et le tome I du Livre des marques de commerce de 1896. Les enregistrements de droits d'auteur concernaient des œuvres scientifiques, littéraires et artistiques dont les plus anciennes remontaient à 1917, et les visiteurs ont pu voir notamment l'enregistrement relatif aux paroles et à la musique de "La Guaría Morada". Étaient également exposées des photos de la construction et de l'inauguration du nouvel édifice de la propriété intellectuelle, symbole de la modernisation dont a fait l'objet cette matière et de l'importance qu'elle revêt dans notre pays.
- Formation de sensibilisation à la création d'une culture de respect pour la propriété intellectuelle : des visites guidées ont été organisées pour les étudiants de différents établissements, qui ont eu ainsi l'occasion de découvrir les installations de l'office en plus de visiter l'exposition. Ces étudiants étaient reçus et guidés dans leur visite par des fonctionnaires du Département des prévisions institutionnelles, et assistaient ensuite à une formation donnée par des collaborateurs du Registre des droits d'auteur et du Registre de la propriété industrielle
- Formation sur le contenu de la Stratégie nationale de propriété intellectuelle et présentation d'une belle réussite d'un brevet national : Mme Alejandra Castro, consultante chargée du développement de la Stratégie nationale, a donné une formation sur le contenu de la Stratégie nationale de propriété intellectuelle à l'intention des secteurs intéressés ainsi que du grand public. Un hommage a également été rendu au

docteur Roy Mora Gonzaga, éminent chercheur costaricien qui a remporté, lors du 40^e Salon international des inventions de Genève (Suisse) en 2012, une médaille d'argent pour un dispositif médical moderne dénommé Citofem, qui remplace le traditionnel test de Papanicolaou.

48.

Le thème choisi par l'Office national pour les célébrations de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2013 au Costa Rica était "Créativité – La nouvelle génération". Cette manifestation, qui se déroulait au Musée des enfants, a accueilli plus de 300 élèves des écoles et collèges de la région métropolitaine. Elle a bénéficié en outre de la présence de personnalités parmi lesquelles M. Jorge Rodríguez, vice-ministre de la justice et de la paix, M. Dagoberto Sibaja et M. Luis Jiménez, respectivement directeur et sous-directeur de l'Office national, des représentants du Registre de la propriété intellectuelle et des droits d'auteurs et connexes, ainsi que des délégués de l'Académie costaricienne de propriété intellectuelle (ACOPI) et de la Commission interdisciplinaire pour la protection de la propriété intellectuelle (CIPI).

49. Les buts visés étaient les suivants :

- contribuer à la création d'une culture de protection des droits de propriété intellectuelle dans la population;
- renforcer le respect des droits de propriété intellectuelle de nos créateurs;
- faire connaître le rôle que jouent les brevets, les droits d'auteur et les marques en tant qu'outils de développement;
- aider à faire comprendre en quoi la protection des droits de propriété intellectuelle favorise l'essor de la créativité et l'innovation;
- saluer l'esprit créatif des innovateurs et créateurs ainsi que leur contribution au développement futur.

50. Ces buts ont été atteints par le biais d'une distrayante pièce de théâtre, écrite autour des thèmes du piratage, du plagiat, de l'importance de la créativité de l'être humain ainsi que de celle de l'enregistrement et du respect des droits de propriété intellectuelle, dont les acteurs ont captivé l'audience par leurs prestations artistiques et avec des numéros de cirque. Les invités ont ensuite pris part à la visite de plusieurs salles du musée ayant un rapport avec la propriété intellectuelle, dont notamment la salle d'art égyptien, le laboratoire du docteur Clorito Picado, le laboratoire du docteur Franklin Chang Díaz et la salle consacrée à la musique des grands compositeurs instrumentaux, où ils étaient accueillis par un fonctionnaire de l'Office national qui leur expliquait en quoi consistait ce rapport avec la propriété intellectuelle et confirmait les informations et connaissances acquises à travers la pièce de théâtre.

a) Concours national de créativité et d'innovation 2013

51. À titre d'activité complémentaire dans le cadre de la commémoration de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, l'Office national a lancé en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) le "Concours national de créativité et d'innovation 2013", permettant aux enfants et aux jeunes de tout le pays de présenter leurs créations et inventions, entre autres dans les catégories des brevets d'invention, de la littérature, de la musique et de la peinture.

52. En plus de son site Web et de ses sept établissements, l'Office national a mené une campagne de promotion d'avril à août 2013 en coordination avec les autorités de l'enseignement, afin de faire connaître le règlement du concours et de motiver la participation des écoles et collèges du pays.

53. La remise des prix du “Concours de créativité et d’innovation 2013” a eu lieu au cours de la deuxième journée du Salon des inventeurs, créateurs et entrepreneurs. Un premier et un deuxième prix ont été décernés dans chaque catégorie, pour un total d’environ 25 prix.

54. Cet événement s’est tenu dans un centre commercial réputé de la capitale, dans lequel un espace avait été réservé aux gagnants du concours pour leur permettre d’exposer aux nombreux visiteurs les œuvres, créations et inventions pour lesquelles ils avaient été primés.

C. Salon des inventeurs, créateurs et entrepreneurs

55. Les 15 et 16 octobre s’est tenu sur le thème “L’invention vue à travers vos yeux” le premier Salon des inventeurs, créateurs et entrepreneurs de San José (Costa Rica), 2013, auquel participaient 25 exposants costariciens et centraméricains, principalement des PME qui ont présenté entre autres des produits de beauté artisanaux, des aliments sans gluten, des articles de cuir, des articles de bijouterie et des machines électroniques. Un stand de l’Office national et de l’OMPI offrant des informations et des conseils était également présent.

56. Le salon proposait aussi une présentation consacrée à des exemples de réussites centraméricaines en matière d’exploitation de la propriété intellectuelle, ainsi que des activités récréatives et culturelles avec des artistes nationaux, entre autres des auteurs-compositeurs, des interprètes, des groupes musicaux et des artistes de théâtre.

[Fin du document]